



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 26 juin 2020

Les étudiants en santé refusent d'être malmenés !

Dans le cadre du Ségur de la santé, les étudiants ont été reçus lors des réunions sur les 4 piliers prévus et lors des comités pléniers. Nous avons eu l'occasion d'avoir un retour **ce mercredi 24 juin lors d'une multilatérale sur ce qui a été retenu de nos revendications** de ce Ségur.

Malheureusement nous nous sommes confrontés à des promesses. Avec **une enveloppe budgétaire insuffisante** (6 Milliards pour les professionnels et les étudiants), sans coordination des deux ministères concernés (ministère des solidarités et de la santé et ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) et sans arbitrage ni retour des ministères sur les travaux de ce Ségur, **les échanges sont restés abstraits**.

Actuellement, **les étudiants en santé sont, soit non indemnisés, soit indemnisés 1.54 euros/heure en moyenne**. La demande commune des étudiants en santé est « à minima » d'avoir une **indemnité horaire indexée à 15% du plafond de la sécurité sociale soit actuellement 3,90€/heure** pour toutes ces filières et pour la totalité des temps de stage. Nous serons intransigeants sur ces revendications.

Il en est de même pour les indemnités de transport. Une majorité des étudiants doivent actuellement payer des frais de transport, des frais d'hébergement et des frais de restauration pour se rendre sur leur lieu de stage. **Nous demandons l'extension de ces indemnités de transport à toutes les filières de santé**.

Enfin l'entretien et la fourniture des tenues de stage sont encore trop souvent laissés à la charge des étudiants. Ils viennent s'ajouter aux frais d'inscription et sont maintenant déclarés illégaux depuis début 2020. **Nous demandons que les établissements d'accueil en stage fournissent et entretiennent les tenues de stages à l'instar des professionnels**.

Maintenant que les consultations du Ségur touchent à leur fin, c'est au ministère d'arbitrer en fonction des recueils produits par les coordinateurs de chaque pilier sous l'égide de Nicole Notat. Les propositions des étudiants en santé sont nombreuses et importantes, mais **celles-ci sont le strict minimum revendiqué par l'intégralité de la communauté étudiante**.

La précarité importante de cette population étudiante nécessite que ces revendications soient rapidement opérables et pleinement considérées.

contacts presse

Samuel Chastagner

Attaché de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
samuel.chastagner@fage.org

Fanny Toussaint

Présidente de l'ANESF
06 74 62 52 31
president@anesf.com

Florian Fourtet

Président de la FNEA
06 73 90 72 82
president.fnea@gmail.com

Olivier Dujardin

Président de l'UNAEE
06 47 06 06 96
president@unaee.org

Killian Lucas

Président de la FNEP
06 73 43 34 46
president.fnep@gmail.com

Emma Breton

Présidente de la FNEO
06 99 63 01 11
presidente.fneo@gmail.com

Salomé Geoffroy

Présidente de la FFEO
06 51 43 29 68
presidence@ffeo.org

Félix Ledoux

Président de la FNESI
06 40 81 65 09
president@fnesi.org

Ewen Le Drast

Président de l'UNECD
06 42 65 76 08
president@unecd.com

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP